



Efficacité 100%



Objectifs

Le programme d'Effacité 100% permet au Siège Mondial JCI faire une évaluation des services que chaque Organisation Nationale offre à ses membres.



Logique

Le programme d'efficacité 100 % n'est pas une récompense ou une reconnaissance mais une certification de la part du Secrétaire Général du niveau des services qu'une Organisation Nationale offre à ses membres.



Règle 1

Base de Données des Membres (Règlement 21-2)

Points

10

Mettre à jour le site de la JCI avec une liste complète du Conseil d'Administration National entrant et celle des Présidents des Organisations Locales entrant avec leurs coordonnées et activer les Organisations Locales au plus tard le 31 Décembre de l'année précédente.

7

Mettre à jour le site de la JCI avec une liste complète du Conseil d'Administration National entrant et celle des Présidents des Organisations Locales entrant avec leurs coordonnées et activer les Organisations Locales au plus tard le 31 Janvier de l'année en cours.



Règle 2

Plan d'Action et Budget

Points

10

Envoyez votre Plan d'Action National aligné sur le Plan d'Action Stratégique de la JCI et le Budget national au Directeur de Zone Materne Bossou à mbossou@jci.cc au plus tard le 31 Décembre de l'année précédente.

7

Envoyez votre Plan d'Action National aligné sur le Plan d'Action Stratégique de la JCI et le Budget national au Directeur de Zone Materne Bossou à mbossou@jci.cc au plus tard le 31 Janvier de l'année en cours.



Règle 3

Paieiment des cotisations

Points

10 Payer les cotisations en totalité au plus tard le 15 Avril.

7 Demandez un plan de paiement des cotisations au plus tard le 15 Février et completez les paiements selon le plan.



Règle 4

Formation des Responsables Nationaux et Locaux

Points

10

Organisez et effectuez l'Orientation des Officiers Nationaux & Locaux, puis envoyez un résumé de l'orientation avec une liste de présence et des photos à votre Directeur de Zone au plus tard le 31 Décembre de l'année précédente.

7

Organisez et effectuez l'Orientation des Officiers Nationaux & Locaux, puis envoyez un résumé de l'orientation avec une liste de présence et des photos à votre Directeur de Zone au plus tard le 31 Décembre de l'année précédente.



Règle 5

Soumission des Récompenses et des Juges

Points

10

Soumettez au moins un dossier de Récompenses et nommez des juges pour les Conférences de zone et pour le Congrès pour le Programme des Récompenses JCI.

7

Soumettez au moins un dossier de Récompenses et nommez des juges pour les Conférences de zone pour le Programme des Récompenses JCI.



Règle 6

Déclaration d'Effectif

Points

10

Envoyez le formulaire de Déclaration d'Effectif au Siège Mondial de la JCI au plus tard 30 jours avant l'ouverture du Congrès Mondial de la JCI.

7

Envoyez le formulaire de Déclaration d'Effectif au Siège Mondial de la JCI au plus tard 15 jours avant l'ouverture du Congrès.



Règle 7

Croissance de l'Effectif

Points.

10

- Atteindre une croissance de l'effectif d'une Organisation Nationale de 10 % pour 0 à 2000 membres.
- Atteindre une croissance de l'effectif d'une Organisation Nationale de 5 % pour 2000 à 5000 membres.
- Atteindre une croissance de l'effectif d'une Organisation Nationale de 3 % pour plus de 5000 membres.

7

- Atteindre une croissance de l'effectif d'une Organisation Nationale de 7% pour 0 à 2000 membres.
- Atteindre une croissance de l'effectif d'une Organisation Nationale de 3 % pour 2000 à 5000 membres.
- Atteindre une croissance de l'effectif d'une Organisation Nationale de 1 % pour plus de 5000 membres.



Règle 8

Publications

Points

10

Publiez au moins 4 numéros de presse électronique ou imprimée au niveau national et contenant des informations sur au moins un projet local à impact, un programme JCI et /ou une Manifestation internationale JCI dans chaque parution et envoyez une copie physique ou électronique au Siège Mondial de la JCI au plus tard le 30 Septembre.

7

Publiez au moins 2 numéros de presse électronique ou imprimée au niveau national et contenant des informations sur au moins un projet local à impact, un programme JCI et /ou une Manifestation internationale JCI dans chaque parution et envoyez une copie physique ou électronique au Siège Mondial de la JCI au plus tard le 30 Septembre.



Règle 9

Participation aux Manifestations Internationales de la JCI

Points

10 Participez au moins à 4 manifestations Internationales de la JCI.

7 Participez au moins à 2 manifestations Internationales de la JCI.



Règle 10

Galerie des projets

Points

10

- Soumettez au moins 10 projets réalisés entre le 1er Octobre de l'année précédente et le 30 Septembre de l'année en cours ou au moins un projet par Organisation Locale si l'Organisation Nationale a de 0 à 500 membres.
- Soumettez au moins 15 projets réalisés entre le 1er Octobre de l'année précédente et le 30 Septembre de l'année en cours si l'Organisation Nationale a de 500 a 1000 membres.
- Soumettez au moins 20 projets réalisés entre le 1er Octobre de l'année précédente et le 30 Septembre de l'année en cours si l'Organisation Nationale compte plus de 1000 membres.



Règle 10

Galerie des projets

Points

- Soumettez au moins 5 projets réalisés entre le 1er Octobre de l'année précédente et le 30 Septembre de l'année en cours ou au moins un nombre de projets correspondant à 50% du nombre total des Organisations Locales si l'Organisation Nationale a de 0 à 500 membres.
- 7**
- Soumettez au moins 7 projets réalisés entre le 1er Octobre de l'année précédente et le 30 Septembre de l'année en cours si l'Organisation Nationale a de 500 a 1000 membres.
 - Soumettez au moins 10 projets réalisés entre le 1er Octobre de l'année précédente et le 30 Septembre de l'année en cours si l'Organisation Nationale compte plus de 1000 membres.



Qui dois-je contacter et où m'adresser pour un complément d'information ?

- Pour en savoir plus, aller sur www.jci.cc
- Pour des questions, veuillez contacter le Directeur Croissance et Développement de votre Zone:

Afrique et Moyen Orient: Materne Bossou – mbossou@jci.cc

